

Communiqué de presse

Indice des prix Lomo de Comparis

Les automobilistes ne paient pas seulement plus cher à la pompe

En août 2026, les prix du logement et de la mobilité ont augmenté de 2,4 % par rapport au même mois de l'année précédente, soit trois fois plus que le renchérissement général de 0,8 %*. Le mazout de chauffage a connu une hausse particulièrement marquée, de plus de 50 %. Mais les prix du gazole (+23,3 %*) et de l'essence (+15,8 %*) ont également nettement augmenté. « Pour les automobilistes, ce ne sont pas seulement les coûts bien visibles à la pompe qui augmentent. Les assurances, les pièces de rechange et les réparations pèsent également de plus en plus lourd dans le budget des ménages. Il ne faut pas s'attendre à une amélioration sensible de la situation dans un avenir proche en raison de la situation géopolitique toujours incertaine au Moyen-Orient », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 29 septembre 2026 – Depuis mars 2024, l'indice des prix Lomo de Comparis est publié tous les trimestres en collaboration avec l'Institut KOF de l'EPF Zurich. Il illustre l'évolution du renchérissement dans les secteurs du logement et de la mobilité.

Ainsi, selon l'indice Lomo, les prix du logement et de la mobilité en Suisse ont augmenté de 2,4 % en août 2026 par rapport au même mois de l'année précédente. À titre de comparaison, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui couvre un panier de plus de 1 000 biens et services, a augmenté de 0,8 %*.

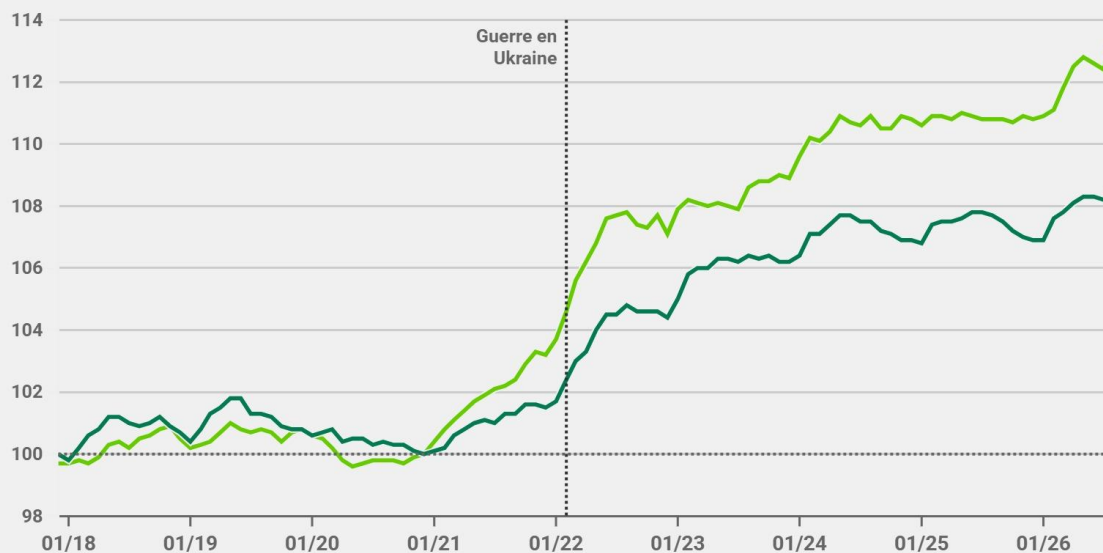
1 066 francs de frais supplémentaires pour une famille

Le logement et la mobilité représentent environ 40 % du budget de la consommation quotidienne d'une famille moyenne en Suisse. Dans le secteur du logement, l'indice des prix Lomo enregistre l'évolution des prix des loyers et de l'énergie, ainsi que des biens ménagers tels que les meubles. Dans le domaine de la mobilité, ce sont par exemple les prix de l'essence ou du diesel, des déplacements automobiles et des billets de transports publics qui sont considérés.

Pour une famille ayant dépensé l'an dernier 2 500 francs de loyer, 1 000 francs pour la voiture et 200 francs pour les billets des transports publics, une augmentation de 2,4 % de l'indice des prix Lomo représente une hausse des coûts mensuels d'environ 89 francs. Sur l'année, le surcoût se monte à 1 066 francs rien que pour le logement et la mobilité.

L'inflation ressentie a de nouveau augmenté

Indice des prix Lomo de Comparis en comparaison avec l'indice suisse des prix à la consommation*



Mois de référence : décembre 2020 (correspond à 100 %)

Source : indice des prix Lomo de Comparis en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPF Zurich (calculs propres) | Valeurs marquées d'un * (données IPC/OFS)

comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Il n'y a pas que le carburant qui coûte plus cher : les frais courants d'une voiture augmentent considérablement

L'augmentation des coûts de la mobilité ne se manifeste pas seulement à la pompe. En août 2026, les prix des carburants étaient en moyenne 17,9 %* plus élevés qu'il y a un an. En l'espace d'un an, le gazole s'est renchéri de 23,3 %* et l'essence de 15,8 %*. Dans le même temps, les autres coûts courants liés à l'automobile augmentent également. L'assurance des véhicules à moteur coûtait 7,4 %* de plus qu'il y a un an. Sur une période de 5 ans, l'assurance des véhicules à moteur s'est renchérie de 18,9 %*. Les pièces de rechange et les accessoires ont augmenté de 12,6 %* et les prestations d'entretien et de réparation de 8,6 %*. En revanche, les prix des voitures neuves et des voitures d'occasion ont reculé respectivement de 0,8 %* et de 1,5 %* par rapport à l'année précédente.

« Pour les automobilistes, ce ne sont pas seulement les coûts bien visibles à la pompe qui augmentent. Les assurances, les pièces de rechange et les réparations pèsent également de plus en plus lourd dans le budget des ménages. Il ne faut pas s'attendre à une amélioration sensible de la situation dans un avenir proche en raison de la situation géopolitique toujours incertaine au Moyen-Orient », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis. Compte tenu de la hausse des coûts, l'expert financier de Comparis recommande de vérifier régulièrement le potentiel d'économies. Il peut être particulièrement intéressant de comparer régulièrement les tarifs de l'assurance des véhicules à moteur.

Fortes hausses de prix également pour le mazout

Outre la hausse sensible des prix des carburants, les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) ont également augmenté, de 17,1 % au total. Ce groupe de produits a ainsi enregistré la deuxième plus forte hausse de prix. Un examen attentif montre que les différentes sources d'énergie ont évolué différemment. Le mazout (+53,1 %*) et le bois de chauffage (+10,8 %*) ont nettement augmenté. En revanche, les prix du chauffage à distance ont baissé de 0,4 %* et ceux du gaz de 3,0 %*.

« La source d'énergie utilisée pour chauffer un logement détermine actuellement fortement la charge financière d'un ménage. À court terme, les locataires peuvent difficilement influencer ce facteur. Il est donc d'autant plus important de réduire la consommation et, en cas de fortes fluctuations des coûts de chauffage, de prévoir une marge de manœuvre suffisante dans le budget du ménage », recommande D. Renkert.

Les prix de l'assurance des véhicules à moteur (+7,4 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation par rapport au même mois de l'année précédente. Les 4e et 5e places sont occupées par d'autres meubles, tels que les meubles de chambre à coucher et de jardin, en hausse de 3,5 %, ainsi que par les accessoires d'ameublement et les tapis non fixés, en hausse de 3,1 %*.

Plus fortes baisses de prix au cours des douze derniers mois

Il y a douze mois, les petits appareils électroménagers coûtaient plus cher qu'en août 2026. Selon l'analyse Comparis, ces prix ont chuté de 8,1 %* en une année.

Les prix des autres ustensiles de ménage enregistrent la deuxième plus forte baisse, ressortant 4,8 %* en dessous de leur niveau d'août 2025. Les prix des appareils électroménagers de grande taille (-4,3 %*), de l'outillage motorisé pour la maison et le jardin (-3,6 %*) ainsi que de l'électricité (-3,0 %*) ont également continué de baisser.

Renchérissement le plus élevé pour les couples de 65 ans ou plus sans enfants

Par type de ménage, ce sont les couples de 65 ans ou plus sans enfants qui ont connu le renchérissement le plus élevé en matière de logement et de mobilité au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,5 %. Pour ces personnes, le coût de la vie a encore augmenté de 0,7 % en août 2026 par rapport à mai 2026.

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 114,0 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie dans les domaines du logement et de la mobilité s'élève à 2,2 % sur les douze derniers mois. En comparaison trimestrielle, l'inflation a augmenté pour eux de 0,6 % en août.

Les revenus moyens sont les plus impactés par l'inflation

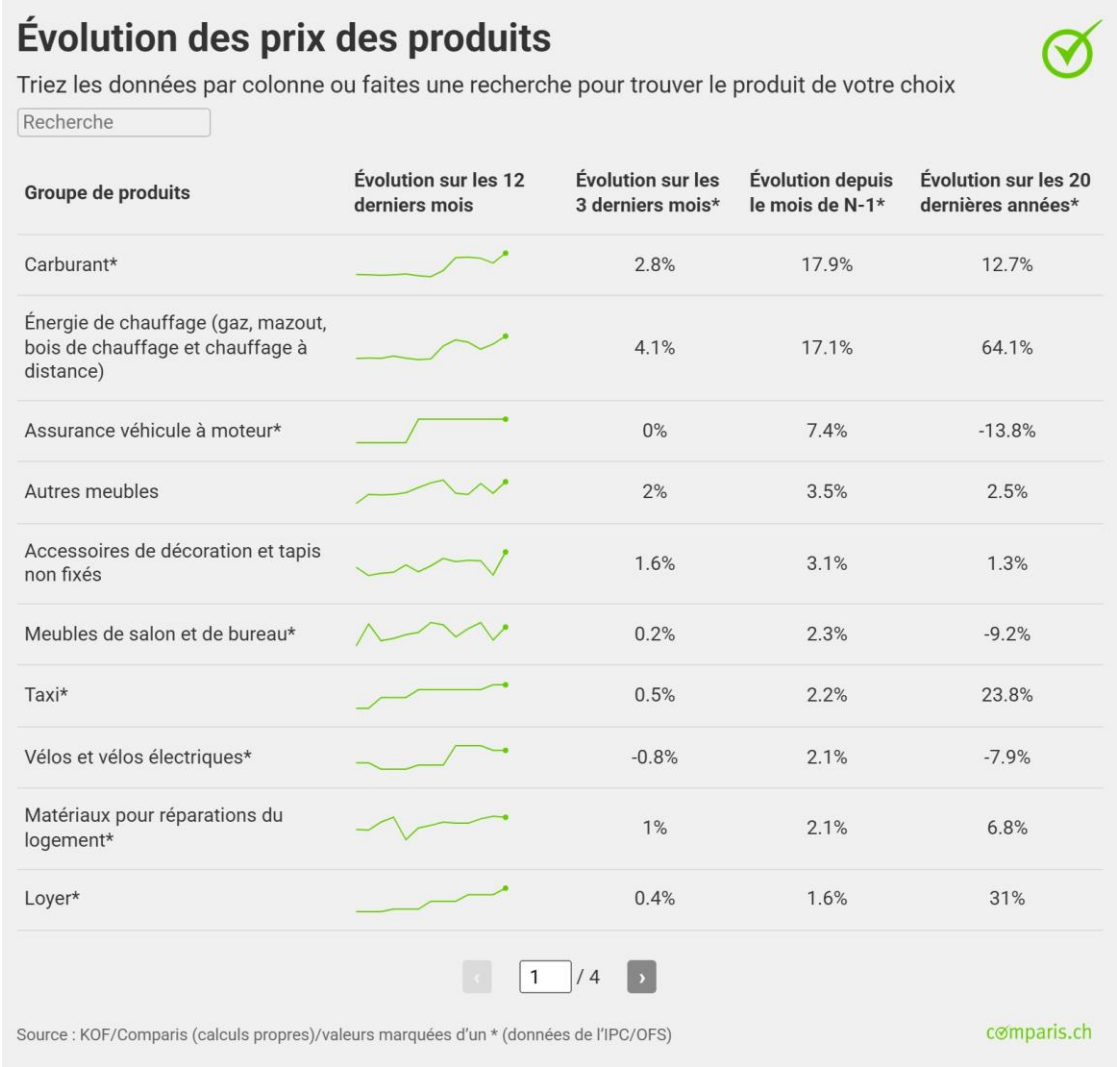
Sur le plan des catégories de revenus, il apparaît que c'est pour les ménages aux revenus moyens que le coût de la vie a le plus augmenté par rapport à l'année dernière. Pour cette catégorie, l'indice des prix Lomo a progressé de 2,6 %. Par rapport à mai 2026, le renchérissement se situait à 0,6 %.

La classe des revenus les plus faibles a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 2,3 % depuis l'an passé. Au cours des trois derniers mois, la consommation a augmenté de 0,6 % pour la classe des revenus les plus faibles.

Le Tessin est le plus touché par le renchérissement

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse italienne a enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'année précédente, avec plus de 3,0 %. Par rapport à mai 2026, le niveau des prix a augmenté de 0,7 %.

La Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente, à savoir 2,4 %. Par rapport à il y a 3 mois, le coût de la vie dans ces régions a augmenté de 0,6 % en août.



[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Conseils pour les consommatrices et consommateurs

Comparer les prix des carburants :

Les écarts de prix entre les stations-service et les régions peuvent être considérables. En planifiant les arrêts pour faire le plein et en comparant les prix, il est possible de réduire sensiblement ses dépenses.

Remettre en question et comparer les contrats d'assurance de longue durée :

Si vous êtes chez le même assureur depuis de nombreuses années, vous devez être particulièrement vigilant. La fidélité n'est pas automatiquement récompensée sur le marché de l'assurance. Il est conseillé de comparer les offres du marché, surtout en cette année marquée par de fortes hausses de primes. Souvent, il ne s'agit pas seulement de trouver des primes plus basses, mais aussi une assurance qui correspond mieux à sa propre situation.

Réduire les pertes de chaleur :

Des mesures simples, telles qu'une bonne aération, la fermeture des volets roulants et des rideaux la nuit ou le fait de ne pas obstruer les radiateurs, contribuent déjà à réduire la consommation d'énergie et donc les coûts de chauffage.

Optimiser le chauffage :

Une baisse d'un degré seulement de la température ambiante réduit déjà sensiblement la consommation d'énergie. Compte tenu de la hausse des coûts de chauffage, il est judicieux de vérifier régulièrement le réglage des radiateurs.

* Indice des prix Lomo de Comparis

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1 050 biens et services. L'**inflation se caractérise par** une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC a été restructuré au début de l'année 2026 et comprend 13 catégories principales, parmi lesquelles figure désormais la catégorie principale « Assurances et services financiers ». En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

L'indice des prix Lomo de Comparis, établi en collaboration avec l'Institut KOF de l'EPF Zurich, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines du logement et de la mobilité exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, Comparis effectue ses propres calculs pour quelques groupes de produits. **Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.**

Les données à la base de l'indice des prix Lomo de Comparis sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chaînes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Informations complémentaires :

Dirk Renkert

Expert Argent Comparis

Téléphone : 044 360 53 91

media@comparis.ch

www.comparis.ch

Annexe

Code d'intégration de l'infographie

« L'inflation ressentie a de nouveau augmenté »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/30328673/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-
popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-chart" data-src="visualisation/30328673?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

« Évolution des prix des produits »

iframe:

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/30326151/embed' title='Interactive or visual content'
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-
popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

script:

```
<div class="flourish-embed flourish-table" data-src="visualisation/30326151?1068018"><script
src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript></div>
```

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. L'entreprise appartient encore aujourd'hui à son fondateur, Richard Eisler. Aucune autre entreprise ni l'État ne détiennent de participation dans Comparis.